

10.3 Établissements - Enseignants

En 2017, la **dépense intérieure d'éducation (DIE)** atteint 154,6 milliards d'euros, soit 6,7 % du produit intérieur brut (PIB). La dépense par élève ou étudiant s'élève à 8 690 euros, en hausse de 530 euros par rapport à 2007. Elle augmente avec le niveau d'enseignement. La DIE se répartit entre l'**enseignement du premier degré** pour 29,1 %, l'**enseignement du second degré** pour 38,8 %, l'**enseignement supérieur** pour 20,3 % et la formation continue et extra-scolaire à hauteur de 11,8 %.

À la rentrée 2017, l'enseignement du premier degré compte 50 900 **écoles** en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer (DOM). Entre 2016 et 2017, la baisse se poursuit dans le secteur public (- 1,0 %) qui compte 283 écoles maternelles et 313 écoles élémentaires en moins. *A contrario*, le nombre d'écoles primaires est en légère augmentation (+ 120). Dans le secteur **privé**, le nombre d'écoles augmente à la rentrée 2017. Le nombre d'établissements du second degré est de 11 343. Il baisse légèrement par rapport à 2016.

Dans le premier degré, l'augmentation du nombre de classes a connu une accélération à la rentrée 2017 : + 1,0 % par rapport à l'année précédente. Celle-ci est plus élevée dans le secteur privé (+ 1,4 %) que dans le secteur public (+ 0,9 %). Dans le second degré, le nombre global de classes augmente à la rentrée 2017. Cette hausse, due à 50 500 élèves

supplémentaires scolarisés en un an, concerne les lycées polyvalents et les collèges des secteurs public et privé.

En 2017-2018, 1 132 719 enseignants et personnels administratifs, techniques, d'encadrement et d'éducation exercent leurs fonctions au titre du ministère en charge de l'éducation nationale. La part des enseignants (en mission d'enseignement), secteurs public et privé réunis, est prépondérante parmi l'ensemble des personnels (77,8 %). Les personnels n'effectuant pas une mission d'enseignement sont essentiellement constitués des assistants d'éducation et des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH). Leur nombre a fortement crû en 2017 suite à des évolutions réglementaires.

En 2016-2017, 92 000 personnes enseignent dans les établissements publics d'enseignement supérieur en France métropolitaine et en Outre-mer, principalement en université, instituts nationaux polytechniques et universités de technologie. L'effectif total des enseignants du supérieur a augmenté de 20 % au cours des vingt dernières années, de 76 600 à 92 000 entre 1996-1997 et 2016-2017. Au cours de cette période, les taux de croissance les plus élevés ont concerné les effectifs des enseignants non permanents, suivi des maîtres de conférences, des professeurs des universités et des enseignants du second degré. ■

Définitions

Écoles : tandis que les écoles maternelles ne comportent que des classes préélémentaires, les écoles élémentaires peuvent accueillir à la fois des classes élémentaires et des classes préélémentaires. Dans ce cas, ces écoles sont aussi appelées écoles primaires. Cette coexistence est particulièrement fréquente dans le secteur privé.

Enseignants du second degré : titulaires et non-titulaires enseignant dans les établissements du second degré publics et privés sous contrat avec le ministère en charge de l'éducation nationale (collèges, lycées, etc.). Sont inclus les personnels de remplacement et de documentation.

Classification internationale type de l'éducation (Cite), dépense intérieure d'éducation (DIE), enseignants du premier degré, enseignants du supérieur, enseignement du premier degré, enseignement du second degré, enseignement privé, enseignement supérieur, établissement du second degré : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « L'état de l'école 2018 », n° 28, Depp, décembre 2018.
- « Près de 155 milliards d'euros consacrés à l'éducation en 2017 : 6,7 % du PIB », *note d'information* n° 18.29, Depp, novembre 2018.
- « Repères et références statistiques 2018 », Depp, août 2018.
- « Les personnels du ministère de l'Éducation nationale en 2016-2017 », *note d'information* n° 18.12, Depp, juin 2018.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Personnel de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Enseignants du secteur public des premier et second degrés ¹	703 540	716 805	716 913	721 322	729 580	736 997
Enseignants du secteur privé ² des premier et second degrés ¹	140 945	141 973	142 124	142 460	143 440	144 419
Enseignants du supérieur public ³	91 228	92 272	91 208	91 405	91 985	...
Total des enseignants¹	935 713	951 050	950 245	955 187	965 005	...
Autres missions (non enseignement) ⁴	216 801	219 351	216 344	220 532	235 585	251 303
Personnel administratif, technique et d'encadrement du supérieur ⁵	...	98 604	98 803	98 078	99 803	105 393
Total	...	1 269 005	1 265 392	1 273 797	1 300 393	...

1. Hors personnels du corps enseignant n'effectuant pas une mission d'enseignement mais y c. les enseignants non titulaires. 2. Uniquement enseignants du secteur privé sous contrat, hors Mayotte. 3. Y c. COM et Nouvelle-Calédonie. 4. Y c. autres missions des corps enseignants et non enseignants non titulaires. 5. Y c. personnels ouvriers à partir de 2017.
Champ : France métropolitaine + DOM. Note : les millésimes correspondent à l'année de rentrée scolaire ; les effectifs comptabilisés en autres missions (non enseignement) des personnels du service académique des examens et concours et de l'administration centrale ne sont pas disponibles avant le 30 novembre 2015.
Source : Depp.

Enseignants des 1^{er} et 2nd degrés public et privé par corps en 2017-2018

Au 30 novembre 2018	Effectifs ¹	dont femmes en %
Premier degré public	334 709	84,2
<i>dont : professeurs des écoles</i>	<i>329 031</i>	<i>84,4</i>
<i>instituteurs</i>	<i>2 883</i>	<i>70,4</i>
<i>non-titulaires</i>	<i>2 671</i>	<i>79,9</i>
Second degré public	402 288	58,7
Agrégés et chaire supérieure	50 585	52,6
Certifiés et assimilés	245 922	62,3
Prof. de lycée professionnel	56 188	50,7
Professeurs des écoles, instituteurs	8 759	63,7
Prof. d'ens. général de collège, adj. & chargés d'ens.	2 062	52,5
Non-titulaires	38 772	54,3
Total secteur public	736 997	70,3
Premier degré privé	46 444	91,6
Professeurs des écoles	39 398	91,5
Instituteurs et non-titulaires	7 046	92,0
Second degré privé	97 975	66,2
<i>dont : agrégés et chaire supérieure</i>	<i>3 916</i>	<i>51,9</i>
<i>certifiés et assimilés</i>	<i>60 915</i>	<i>68,5</i>
<i>prof. de lycée professionnel</i>	<i>11 124</i>	<i>64,2</i>
<i>non-titulaires</i>	<i>20 356</i>	<i>62,8</i>
Total secteur privé sous contrat	144 419	74,3

1. Y c. stagiaires.
Champ : France métropolitaine + DOM (hors Mayotte pour le secteur privé), agents payés par le MEN, en activité.
Source : Depp.

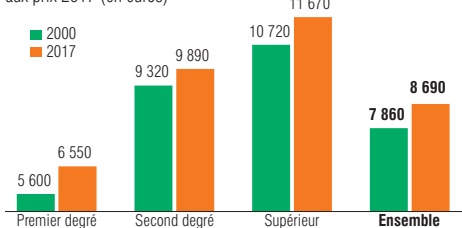
Dépense intérieure d'éducation

	2000	2010	2016 (r)	2017 (p)
Aux prix courants (en Md€)	108,2	139,3	150,1	154,6
Aux prix 2017 (en Md€)	136,1	147,1	151,0	154,6
En % du PIB	7,3	7,0	6,7	6,7
Par élève ou par étudiant				
aux prix 2017 (en euros)	7 860	8 520	8 510	8 690

Source : Depp.

Dépense moyenne par élève

aux prix 2017 (en euros)



Source : Depp.

Établissements publics et privés du 1^{er} et du 2nd degré du ministère en charge de l'éducation nationale

	2001		2017	
	Public	Privé	Public	Privé
Écoles maternelles	18 448	245	14 179	154
Écoles élémentaires	34 279	5 395	31 222	5 322
<i>dont écoles primaires</i>	<i>...</i>	<i>...</i>	<i>14 927</i>	<i>5 041</i>
Total premier degré	52 727	5 640	45 401	5 476
Collèges	5 139	1 802	5 294	1 859
Lycées professionnels	1 096	650	834	622
Lycées d'enseignement général et technologique	1 527	1 094	1 608	1 046
Établissements régionaux d'enseignement adapté	80	///	79	1
Total second degré	7 842	3 546	7 815	3 528

Champ : France métropolitaine + DOM, hors Mayotte jusqu'en 2010.

Note : les millésimes correspondent à la rentrée scolaire.

Source : Depp.

Dépenses d'éducation dans les pays de l'UE en 2015

	Dépenses publiques	Dépenses privées	Subventions publiques au secteur privé
Allemagne	4,52	0,7	0,4
Autriche	5,43	0,3	0,3
Belgique	6,43	0,4	0,4
Bulgarie	3,93	0,7	0,8
Chypre	6,40	1,4	0,5
Croatie ¹	...	0,4	...
Danemark	...	...	...
Espagne	4,16	0,9	0,2
Estonie ²	4,85	0,4	0,2
Finlande	6,75	0,2	0,4
France	5,47	0,7	0,2
Grèce	3,68	...	0,0
Hongrie	4,26	0,6	0,2
Irlande	3,77	0,4	0,6
Italie	4,10	0,6	0,3
Lettonie	5,33	0,4	0,2
Lituanie	4,12	0,6	0,2
Luxembourg	3,90	0,1	0,1
Malte	5,42	0,6	0,4
Pays-Bas	5,40	1,0	0,7
Pologne	4,81	0,6	0,2
Portugal	4,79	1,1	0,2
Rép. tchèque	3,79	0,5	0,1
Roumanie	2,72	0,0	0,1
Royaume-Uni	5,68	2,2	1,0
Slovaquie	4,59	0,7	0,3
Slovénie	4,64	0,6	0,2
Suède	7,05	0,3	0,7
UE	5,04	...	...

1. Donnée 2014 pour les dépenses du secteur privé. 2. Données 2013.

Note : ensemble des niveaux de la Cite 2011, à l'exclusion du développement éducatif de la petite enfance.

Source : Eurostat (extraction du 15 novembre 2018).

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Titre de la double-page

Les mots ou expressions
en gras et en couleur
sont définis plus bas
ou dans la rubrique

« Définitions » en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page

Toutes les définitions
sont regroupées dans
la rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables gratuitement
pour approfondir le sujet
Adresses des sites Internet
à retrouver dans la rubrique
« Adresses utiles » en annexes

Après une accélération en janvier 2017 à +1,3 %, le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** baisse progressivement jusqu'en juillet 2017 avant de remonter régulièrement au second semestre pour atteindre +1,2 %, fin 2017. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit globalement le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. De même, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), remonte très lentement de février à décembre 2017, passant de +0,2 % à +0,6 % fin 2017.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent davantage en 2017 qu'en 2016 (+1,0 %, après +0,2 % entre 2015 et 2016) : l'inflation atteint ainsi un niveau supérieur à celui de 2013. Ce dynamisme reflète un vif rebond des prix de l'énergie et une accélération des prix de l'alimentation et du tabac. Seul un recul un peu plus prononcé des prix des produits manufacturés modère la hausse de l'inflation, alors que les prix des services croissent au même rythme qu'en 2016.

Après trois années de baisse consécutive, les prix des produits énergétiques sont en forte hausse en 2017 (+6,2 % en moyenne, après -2,8 %) en lien avec la fiscalité accrue sur les carburants en janvier 2017 et la remontée du cours moyen du Brent. Tous les prix des produits pétroliers rebondissent nettement :

combustibles liquides (+17,3 % en moyenne), gazole (+11,7 %) et essence (+5,8 %). Les prix du gaz participent aussi à la hausse de l'inflation énergétique (+4,6 %, après -7,6 % en 2016). En revanche, les prix de l'électricité ralentissent (+0,4 %, après +3,1 %).

En 2017, les prix des produits alimentaires (y compris boissons, alcoolisés ou non) augmentent plus rapidement qu'en 2016 (+1,0 % en moyenne, après +0,6 %), avec une nette accélération des prix des produits alimentaires hors produits frais. Après deux années de faible hausse, les prix du tabac augmentent davantage : +2,7 % entre 2016 et 2017 en lien avec le relèvement des taxes.

En 2017, les prix des produits manufacturés diminuent (-0,6 % en moyenne, après -0,5 % en 2016). Ceux des articles d'habillement et de chaussures sont stables. Le recul des prix des produits de santé se poursuit pour la quatrième année consécutive. Enfin, les prix des autres produits manufacturés baissent (-0,2 % en moyenne en 2017, après -0,1 %).

L'inflation dans les services est inchangée en 2017, à +1,0 %, comme en 2016. Les prix des services de transport rebondissent nettement (+2,0 %, après -1,5 %). Ceux des services de santé augmentent vivement à la suite de la revalorisation des tarifs de consultation (+1,3 %, après +0,2 %). En revanche, les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2017, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Quant aux prix des services de communication, ils se replient fortement, après trois années de hausse. ■

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « 2017 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse* n° 102, Eurostat, juin 2018.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2017 », *Informations rapides* n° 8, Insee, janvier 2018.
- Séries chronologiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne, ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2017

en % — Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹	Évolution 17/16 ²		Fonction de consommation	Pondération ¹	Évolution 17/16 ²	
		2017	Moyenne annuelle Glissement déc. à déc. ²			2017	Moyenne annuelle Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	1,0	1,2	Transport	1 451	3,1	2,8
Ensemble (hors tabac)	9 812	1,0	1,1	Achats de véhicules	362	0,7	1,7
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 435	1,1	1,4	Utilisation de véhicules personnels	801	4,5	3,9
Produits alimentaires	1 311	1,1	1,5	Services de transport	288	2,0	1,1
Boissons non alcoolisées	124	0,6	0,7	Communications	285	-4,2	-4,2
Boissons alcoolisées et tabac	380	1,6	3,3	Services postaux	17	3,8	3,8
Boissons alcoolisées	192	0,6	0,7	Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-8,6	-5,0
Tabac	188	2,7	6,0	Services de téléphonie et de télécopie	225	-4,0	-4,6
Habillement et chaussures	447	0,1	0,0	Loisirs et culture	894	0,3	0,5
Habillement	357	0,1	0,0	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	138	-2,2	-1,2
Chaussures y c. réparation	90	-0,2	-0,1	Autres biens durables (loisirs)	46	-1,4	1,5
Logement, chauffage, éclairage	1 418	1,6	1,4	Autres articles et équip. de loisirs	242	-0,2	0,3
Loyers d'habitation	629	0,2	0,2	Services récréatifs et culturels	309	1,1	1,2
Entretien et réparation courante du log.	172	1,5	1,6	Presse, livres et papeterie	140	1,9	2,0
Distribution d'eau et autres services	159	1,4	1,5	Voyages touristiques tout compris	19	1,7	-6,0
Chauffage, éclairage	458	3,7	2,9	Éducation	4	1,2	0,6
Meubles, équip. ménager, entretien maison	530	-0,2	-0,1	Hôtellerie, cafés, restaurants	752	1,6	1,4
Meubles, tapis, revêtements de sol	154	-0,2	0,0	Restauration et cafés	587	1,4	1,2
Articles de ménage en textile	39	0,9	1,2	Services d'hébergement	165	2,4	2,0
Appareils ménagers	87	-2,0	-2,2	Autres biens et services	1 341	1,1	1,2
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,4	0,9	Soins personnels	278	0,3	0,2
Outils pour la maison et le jardin	50	-0,5	0,0	Effets personnels (non définis ailleurs)	119	0,9	1,1
Entretien courant de l'habitation	130	0,4	0,4	Protection sociale	485	0,9	1,0
Santé	1 063	-0,2	0,5	Assurances	296	2,1	2,3
Médicaments et produits pharmaceutiques	463	-2,0	-1,7	Services financiers	38	2,5	2,2
Médecine non hospitalière	600	1,3	2,2	Autres services	125	0,9	1,1

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

2. Évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.

Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages. Note : base 100 en 2015.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2017

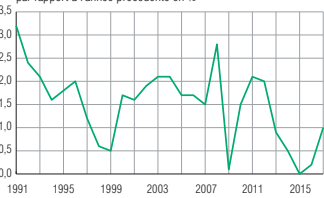
glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	17/16	Baisses	17/16
Combustibles liquides	+ 11,1	Pommes de terre	-10,8
Gazole	+ 9,4	Forfaits touristiques	-6,0
Médecins généralistes	+ 7,8	Lumières	-5,4
Fruits frais	+ 6,7	Matériel de téléphonie et de télécopie	-5,0
Huiles et graisses	+ 7,4	Matériel de nettoyage	-5,0
Tabac	+ 6,0	Appareils de transformation d'aliments	-5,0
Essence	+ 5,3	Appareils de cuisson	-4,2
Hydrocarbures liquéfiés (butane, propane, etc.)	+ 5,1	Matériel de traitement de l'information	-3,9
Services postaux	+ 3,8	Appareils photo et caméras	-3,8
Journaux et publications périodiques	+ 3,8	Tapis et moquettes	-3,4

Champ : France hors Mayotte. Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1991 à 2017



Champ : France hors Mayotte. Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

	17/16		17/16
Allemagne	1,6	Lettonie	2,2
Autriche	2,3	Lituanie	3,8
Belgique	2,1	Luxembourg	1,6
Chypre	-0,4	Malte	1,3
Espagne	1,2	Pays-Bas	1,2
Estonie	3,8	Portugal	1,6
Finlande	0,5	Slovaquie	2,0
France	1,2	Slovénie	1,9
Grèce	1,0	Zone euro	1,7
Irlande	0,5	UE	1,4
Italie	1,0		

Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.

Source : Eurostat (extraction du 24 mai 2018).

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

Des tableaux concernant la France y compris les Dom sauf indication contraire

Des graphiques d'illustration

Des données de cadrage européennes ou mondiales

Titre du thème